

- Pour diffusion immédiate

## Un jugement qui donne raison : Victoire du jeune Francsaskois Justin Bell face à la GRC

**Regina, le 27 juin 2008** – C'est hier, au terme d'un peu plus de 2 ans de procédures judiciaires que le juge Albert Lavoie de la cour provinciale a rendu un verdict en faveur du jeune francsaskois Justin Bell, lui donnant ainsi raison dans la cause l'opposant à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour une affaire de mise en arrestation par un agent après avoir demandé un service en français.

« Je suis très heureux du jugement rendu par le juge Lavoie et je suis d'avis que nous assistons présentement à l'établissement d'un nouveau paradigme qui sera moteur de changement au cours des années à venir » mentionne monsieur Michel Dubé, président de l'Assemblée communautaire francsaskoise (ACF).

En plus d'avoir favorisé de meilleures communications avec la GRC, le procès du jeune Bell aura aussi permis de constater que beaucoup d'améliorations demeurent à apporter au fonctionnement de la cour provinciale en français. En effet, rappelons que si le cas Bell a mis tant de temps à être traité c'est que le déroulement d'une audience en français constitue un processus encore très compliqué en Saskatchewan et que la cour, comme l'a souligné le juge Lavoie, manque sérieusement d'appuis.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire avant d'atteindre la parfaite équité dans ce dossier, on peut cependant parler d'une belle victoire pour la population canadienne en général ainsi que pour les parlants français de la Saskatchewan.

***L'Assemblée communautaire francsaskoise (ACF) est l'organisme provincial qui se préoccupe du développement de la communauté francsaskoise dans son ensemble. A l'image d'un gouvernement communautaire, l'ACF a le mandat de faire reconnaître et de défendre les droits et les aspirations de la communauté francophone en Saskatchewan et d'assurer une concertation et un appui aux divers partenaires dans leurs efforts de développement.***

-30-

**Source : Annie Gagné**  
Agente de projets  
Assemblée communautaire francsaskoise  
3850, rue Hillside, bureau 220  
Regina (Saskatchewan) S4S 7J5  
Bureau : 1-800-991-1912 / 306-924-8545  
Courriel : projets.acf@sasktel.net  
Site Internet : www.francsaskois.sk.ca